



Université Abdelmalek Essaâdi



Ecole Supérieure Roi Fahd De Traduction



Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction

B.P : 410 Tanger- Maroc

Tél : 0539 94 28 13 / 0539 41 68 03 Fax : 0539 34 08 35

www.ecoleroifahd.uae.ma/
admin@ecoleroifahd.uae.ma

PRÉSENTATION

Créée en 1983, l'Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction a accueilli sa première promotion en septembre 1986. La ville de Tanger, en raison de son emplacement extrêmement favorable, au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et du monde arabe, a été le lieu privilégié pour l'édification de l'Ecole.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◆ La formation de traducteurs professionnels aptes à s'acquitter de leurs missions aussi bien dans le secteur public et privé qu'au sein des organisations internationales ;
- ◆ La préparation de l'étudiant à la poursuite des études au niveau du doctorat ;
- ◆ L'apprentissage des techniques de la traduction ;
- ◆ Le renforcement des compétences linguistiques de l'étudiant (textuelles et rédactionnelles) ;
- ◆ L'enrichissement des connaissances de l'étudiant en matière de droit, d'économie... ;
- ◆ La familiarisation de l'étudiant à l'usage de l'informatique ;
- ◆ L'insertion de connaissances théoriques dans le cursus.



LE PROGRAMME DES ÉTUDES

Les quatre semestres du cycle de formation sont organisés comme suit :

Les semestres 1-2 : l'accent est mis sur la maîtrise des compétences linguistiques, ainsi que sur les connaissances théoriques relatives à la traduction. Des stages de formation dans le milieu professionnel sont également prévus.

Les semestres 3-4 : ils sont consacrés au renforcement des compétences relatives à la traduction, tout en dotant l'étudiant d'outils et de méthodes de recherche lui permettant de mener à bien le mémoire de fin d'étude.

Les modules complémentaires ou en option contribuent à l'enrichissement des connaissances relatives à la traduction.

A cet égard, la progression a été prise en considération, notamment au niveau des modules de la traduction générale et spécialisée. De même, il a été procédé à la coordination entre la méthodologie de la recherche et le mémoire de fin d'étude.

CONDITIONS D'ACCÈS

Sont autorisés à bénéficier de la formation, les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent selon les spécialités suivantes :

Filière : Arabe -Français -Anglais

- Licence en Etudes Arabes ;
- Licence en Etudes Françaises ;
- Licence en Droit Public-Français ou Droit Privé-Français ;
- Licence en Sciences Economiques ;
- Licence en Sciences Exactes.

Filière : Arabe- Anglais- Français

- Licence en Etudes Anglaises.

Filière : Arabe- Espagnol- Français

- Licence en Etudes Espagnoles.

Filière : Arabe- Allemand- Français

- Licence en Etudes Germaniques.

PROCÉDURES DE SÉLECTION

□ Étude du dossier

(Critères de sélection : les mentions, les notes des matières principales, etc.)

Un jury issu de chaque département entreprend l'étude du dossier et la mise en œuvre annuelle des critères de sélection appropriés.

□ Concours

□ Entretien

Les étudiants étrangers ainsi que les candidats titulaires d'une licence en Sciences Economiques, en Sciences Exactes, en Droit Public ou Privé de langue française, sont sensés passer un entretien.

LANGUES

La langue arabe constitue la première langue active de la filière. Elle est désignée par la **langue A**. La deuxième langue active est soit le français, l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Elle est désignée par la **langue B**. La langue passive, désignée par la **langue C**, peut être le français ou l'anglais.

L'étudiant doit maîtriser parfaitement les langues actives A et B, et faire preuve d'une solide connaissance de la langue passive C.

DESCRIPTION DU STAGE ET DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Stages :

Des stages au milieu professionnel sont prévus durant la formation. Ils constituent deux modules majeurs de la filière et sont obligatoires pour la validation du semestre. Ces stages correspondent à un volume horaire minimum de 25 jours ouvrables pour chacun.

L'étudiant doit effectuer les deux stages sous la supervision d'un professeur du département, dans un établissement national (ministère de justice, de l'extérieur, le secrétariat générale du gouvernement, agence Maghreb arabe presse...) ou international qui s'intéresse au domaine de la traduction (ISESCO...), et ce pour acquérir une expérience pratique dans ce domaine.

Le stagiaire remet un rapport de stage écrit et le discute devant un jury.

Axes de recherches :

Traduction de divers textes générales et spécialisées ;

Traduction audiovisuelle ;

Terminologie et lexicologie ;

Traduction assisté par ordinateur ;

Traduction et technologies de l'information ;

COMPÉTENCES VISÉES ET DÉBOUCHÉS

Les cabinets nationaux de traduction assermentée; établissements publics et privés (sections de traduction dans les ministères : des Affaires Etrangères et de la Coopération, de la Communication, de la Justice, de la Culture, de l'Intérieur...); organisations et organismes internationaux (ISESCO, ALECSO, ONU, CAFRAD...); agences de presse et Medias (Agence Maghreb Arabe Presse, chaînes télévisées nationales et radio régionales, journaux et magazines nationaux, régionaux et locaux...).

Diplôme de Traducteur arabe-français-anglais

